

**Fiche d'inscription**  
**20<sup>ème</sup> Salon des Artistes Amateurs à Arnay-le-Duc**  
**Du samedi 19 juillet au vendredi 8 août 2025**  
**Thème imposé : « Réfle(t)xion »**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Nom d'artiste : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail (*valide*) : \_\_\_\_\_

**Œuvres présentées en 2025**

Format 61x50 cm maximum		Titre	Style Figuratif ou Abstrait	Technique employée
1				
2				

**Présentation de l'exposition le samedi 19 juillet 2025 à 18h30**

Serez-vous présent ? OUI NON

**Conditions d'inscription au Salon des Artistes Amateurs 2025**

**DEUX ŒUVRES MAXIMUM PAR INSCRIPTION**

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 20 juin 2025**

Le nombre de places étant limité, les candidats seront retenus par ordre d'arrivée. Règlement à l'inscription obligatoire.

**PARTICIPATION DEMANDEE** : 15€ (si chèque à l'ordre de Trésor Public).

**INFORMATIONS RELATIVES A L'ŒUVRE** (titres, formats, styles, techniques) : elles peuvent être communiquées ultérieurement. Nous vous recontacterons pour vous demander les informations manquantes.

J'ai lu les conditions de participation au Salon des Artistes Amateurs 2025 (feuille jointe) et je les accepte.

Fait le \_\_\_\_\_

Signature

A \_\_\_\_\_

**L'inscription ne deviendra définitive qu'après réception de cette fiche et du règlement**

**Ce formulaire doit être retourné avant le 20 juin 2025 à**

**Office de Tourisme du Pays Arnay-Liernais, 6 place Bonaventure des Périers 21230 Arnay-le-Duc**

*Cadre réservé à l'Office de Tourisme*

*Inscription reçue le \_\_\_\_\_ Place n° \_\_\_\_\_*

*Règlement par \_\_\_\_\_*

# Règlement du Salon des Artistes Amateurs 2025

## Thème imposé 2025

« Réfle(t)xion »

## Dates du salon 2025

**Du samedi 19 juillet au vendredi 8 août 2025**

Le salon aura lieu dans la salle d'exposition de l'Office de Tourisme à Arnay le Duc. Entrée libre et gratuite. Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme : du lundi au samedi de 9h30 à 12h00 et de 14h à 18h, les dimanches de 10h à 13h. Les jeudis soir durant les Nocturnes Estivales, ouverture jusqu'à 22h.

## Inscription au salon

- Le salon est dédié aux artistes amateurs (de débutant à confirmé)
- **2 œuvres maximum** par participant
- **S'il s'agit d'une copie, merci de le noter ainsi que le nom de l'artiste**
- **Format limité par oeuvre jusqu'au F12 maximum** soit 61x50 (avec ou sans cadre) – la présentation d'une œuvre de plus grandes dimensions est possible uniquement sur accord préalable et entraîne la présentation d'une seule œuvre.
- Toutes les techniques sont acceptées (peinture, sculpture, photo, dessin, broderie, textile, ...)
- **Répondre au thème imposé du salon 2025 « Réfle(t)xion »**
- Porter au dos sur une petite étiquette le titre, le nom de l'artiste et les dimensions.
- Les peintures devront être impérativement sèches, les pastels et fusains fixés...
- **Les œuvres doivent obligatoirement être prêtes à l'accrochage pour pouvoir être présentées sur tringle et crochet**

L'Office de Tourisme ne pourra être tenu pour responsable de la chute et du bris des œuvres, en particulier si la fixation n'est pas conforme ou ne tient pas.

## Clôture des inscriptions - Désistement

Le 20 juin 2025 - Les inscriptions seront acceptées par ordre d'arrivée dans la limite des places disponibles. Concernant les informations relatives aux œuvres (titres, formats, styles, techniques), elles pourront être communiquées à l'Office de Tourisme ultérieurement.

Tout désistement devra nous être communiqué par écrit au plus tard trente jours (30 jours) avant la date de début de l'exposition. Si le désistement intervient à moins de trente jours, nous nous réservons le droit de conserver et encaisser le chèque de participation.

## Frais d'inscription

Une participation de 15€ est demandée à chaque exposant.

Toute inscription ne deviendra définitive qu'après réception du bulletin « lu et approuvé » et du règlement. Si règlement par chèque, le mettre à l'ordre du Trésor Public, il ne sera encaissé qu'après l'ouverture du Salon.

## Dépôt et retrait des oeuvres

- Dépôt : avant le samedi 12 juillet 2025 de 9h30 à 12h et de 14h à 18h à l'Office de Tourisme
- Retrait : à partir du lundi 11 août 2025 de 9h30 à 12h et de 14h à 18h à l'Office de Tourisme

## Présentation et verre de l'amitié

La présentation de l'exposition se fera le samedi 19 juillet 2025 à 18h30 et sera suivi d'un verre de l'amitié.

## Coup de cœur du public

Les visiteurs pourront voter pour leurs œuvres « Coup de cœur ».

La remise des prix du « Coup de cœur du public - style Figuratif » et du « Coup de Cœur - style Abstrait » se fera au cours d'une cérémonie simple, organisée par l'Office de Tourisme, à laquelle la presse sera invitée.

## Organisation

Office de Tourisme du Pays Arnay-Liernais

Tél 03 80 90 07 55

Email : [tourisme@ccarnayliernais.fr](mailto:tourisme@ccarnayliernais.fr)

Site Internet : [www.tourisme-arnayliernais.fr](http://www.tourisme-arnayliernais.fr)

Facebook : Office de Tourisme Pays Arnay-Liernais